

Coordonnées de l'Hôpital :



Formulaire AYANT DROIT

Demande de communication d'un dossier médical

Service :

Hospices Civils de Lyon

Dossier suivi par :

☎ 04

N/Réf. :

Date de réception de la demande par l'établissement :

1) Identité du demandeur (l'ayant-droit)

Nom/Prénom

Adresse postale

Téléphone

Courriel@.....

2) Identité du patient dont vous demandez le dossier

M ou Mme (nom, prénom, nom de jeune fille)

Né(e) le.....Décédé(e) le.....

3) Motif de la demande :

Connaitre les causes de la mort

Défendre la mémoire du défunt

Faire valoir mes droits

Merci d'expliciter le motif de cette demande et de préciser les documents demandés (*certificat de décès, document à transmettre à un assureur...*) pour faciliter la recherche et limiter les frais induits

Renseignements facilitant la recherche du dossier : date d'hospitalisation, service d'hospitalisation, nom du médecin.....

« Les documents communiqués seront ceux – et eux seuls – qui correspondent au motif invoqué et sous réserve que le patient de son vivant ne s'y soit pas opposé. »

4) Selon les modalités suivantes :

Consultation du dossier sur place en présence d'un médecin hospitalier

Envoi postal à mon domicile

Remis sur place à l'hôpital

Envoi postal, au Docteur.....que je désigne comme intermédiaire

Adresse

Envoi postal, à M/Mme.....que je désigne comme mandataire

Adresse

5) Informations utiles

Afin que la demande puisse être recevable, il est impératif pour toute demande de joindre au formulaire la photocopie d'une pièce d'identité (recto/verso) au nom du demandeur ainsi que

Pour le conjoint et enfants : la copie du livret de famille faisant apparaître le lien de parenté entre le demandeur et le patient.

Pour toutes autres personnes, une copie d'un document attestant la qualité d'ayants droit est nécessaire (attestation de notoriété...)

La communication du dossier est payante et reste à la charge du demandeur un CD-Rom 5,32€, un film laser 1,91€ ; une photocopie A4 : 0,19€, photocopie A3 : 0,38€, Film radio / contretypage radiographie : 2.13€

A réception du formulaire et des pièces justificatives, la préparation des documents sera organisée par l'hôpital et un avis de prépaiement vous sera adressé, si le coût de la délivrance de photocopies, contretypes de radiographies, et l'envoi postal en recommandé est supérieure à 7 euros

Date :

Signature :